

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°315/2022

AUX ETABLISSEMENTS SEULE LA FOI

Après avoir reçu le contrat du marché n° MDNAC-R/CAB/019/2018, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale, Anciens Combattants et Réinsertion pour un montant total hors taxe de Dollars Américains un million huit cent trente-trois mille (USD 1.833.000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 12.831 (USD douze mille huit cent trente un).

Fait à Kinshasa, le 24/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier ai
BATAMBA BAFENDA Micheline



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général, a.i